

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **7 septembre 2011**

Décision n° **B-2011-2583**

commune (s) : Saint Fons

objet : Autorisation donnée à la société Arcade-SFHE de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées 10-12, rue Robert et Reynier à Saint Fons et cadastrées sous les numéros 122 et 123 de la section AE

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Madame Frih

Président : Monsieur Michel Reppelin

Date de convocation du Bureau : mardi 30 août 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : jeudi 8 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih.

Absents excusés : Mme Domenech Diana, M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Philip), MM. Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Barge, Sécheresse, Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin, MM. Blein (pouvoir à Mme Frih), Assi, Julien-Laferrière, David G., Sangalli (pouvoir à M. Reppelin).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Lebuhotel.

Bureau du 7 septembre 2011**Décision n° B-2011-2583**

commune (s) : Saint Fons

objet : **Autorisation donnée à la société Arcade-SFHE de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées 10-12, rue Robert et Reynier à Saint Fons et cadastrées sous les numéros 122 et 123 de la section AE**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire des parcelles situées 10-12, rue Robert et Reynier à Saint Fons, cadastrées sous les numéros 122 et 123 de la section AE, pour une contenance d'environ 2 320 mètres carrés.

Afin de pouvoir réaliser un programme de logements, la société Arcade-SFHE a sollicité la Communauté urbaine pour que ces parcelles lui soient cédées.

Sans attendre l'aboutissement de cette cession en cours de transaction et afin de ne pas retarder, le cas échéant, la réalisation de ce projet, il est proposé d'autoriser, d'ores et déjà, la société Arcade-SFHE, ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise la société Arcade-SFHE, ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées 10-12, rue Robert et Reynier à Saint Fons, cadastrées sous les numéros 122 et 123 de la section AE, dans le cadre de la réalisation d'un programme de logements.

2° - Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux, y compris après l'obtention des permis nécessaires et ne préjuge en rien de la cession à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2011.